

REPUBLIQUE FRANCAISE

SYNDICAT MIXTE OUVERT NIEVRE NUMERIQUE

SEANCE DU 19/02/2025

DELIBERATION N°2025-10 DU COMITE SYNDICAL

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Le comité syndical, légalement convoqué le 7 février 2025 s'est réuni en séance plénière le mercredi 19 février 2025 à 14H, sous la présidence de M. Fabien BAZIN, Président.

Étaient présents avec voix délibérative :

Fabien BAZIN,	Jean-Luc VIEREN,
Bertrand COUTURIER	Jean-Luc GAUTHIER (Moulins
Jean-Luc GAUTHIER (CACN)	Communauté),
Thierry FAVARCQ	Thierry GUYOT,
Sylvie THOMAS,	Gilbert LIENHARD,
Bruno MILLIERE	Pascale GROSJEAN
Yves RIBET,	Jacques MERCIER

Pouvoirs :

Jean Charles Rochard à Jean-Luc Gauthier (Amognes Cœur du Nivernais)

Le comité syndical a choisi pour secrétaire de séance : Jean-Luc VIEREN

-:-:-:-:-:-:-:-

Cadre de référence

- ✚ Vu le code de la fonction publique et plus particulièrement le Livre III concernant les procédures de recrutement (article L332-1 à L334-3;
- ✚ Vu le tableau des emplois adopté par délibération N°2006-14 et modifié par les délibérations N°2013-07 et N° 2017-09 et 2020 ;
- ✚ Vu la délibération relative au régime indemnitaire n°2006-12 ;
- ✚ Vu la délibération N°2017-13 du 04/07/2017 instituant le Rifseep pour la filière administrative ;

- ✚ Vu la délibération N°2020-14 du 10/07/2020 instituant le Rifseep pour la filière technique ;
- ✚ Considérant la nécessité de transformer un emploi permanent compte tenu de la nécessité de structurer le services « Usages ».
- ✚ Vu le rapport N°10.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL DECIDE

- ✚ D'adopter la modification du tableau des emplois tel que décrit ci-dessous ;

Poste	Grade ou cadre d'emploi
Directeur	Attaché Principal
Directeur technique	Ingénieur territorial
Responsable technique	Ingénieur territorial
Technicien (Technicien réseaux de communication électronique)	Technicien territorial Principal 1 ^{ère} classe
Directeur des usages et de l'innovation	Ingénieur territorial
Chargé de mission CIVITEC et des instances	Adjoint Administratif
Assistant de projets européens	Attaché territorial
Chargé de mission « numérique responsable »	Rédacteur
Responsable Administrative et Financière	Rédacteur
Chargé de communication	Rédacteur
Assistante de gestion administrative	Adjoint Administratif
Secrétaire (Assistante direction et communication)	Adjoint Administratif
Agent d'entretien	Adjoint Technique

- ✚ D'autoriser le Président du syndicat mixte à prendre toutes les mesures liées à cette décision (déclaration de vacance de poste, recrutement, suppression...);

✚ De prendre note que les crédits budgétaires seront pris sur le budget principal.

ADOPTE :

Nombre de voix pour : 14 dont

1 pouvoir

Nombre de voix contre :

Nombre d'abstention :

DELIBERATION
PUBLIEE LE

LE PRESIDENT
DU COMITE SYNDICAL
Fabien BAZIN

Le Président du Syndicat mixte



Fabien BAZIN

